



Les Biologistes Médicaux

Internes - Hospitaliers - Libéraux



SNBH

SYNDICAT NATIONAL DES BIOLOGISTES DES HOPITAUX



Collège National
de Médecine Moléculaire



Collège national
de Biochimie-Biologie
moléculaire médicale



Société
Française
de Biologie
Clinique

**Fédération Nationale Syndicale des Biologistes Praticiens Hospitaliers
et Hospitalo-Universitaires
FNSBPHU**

Communiqué du 28 avril 2022

Ouverture puis fermeture de la vaccination : Les biologistes médicaux mis sur la touche !

Suite à [l'arrêté le 7 juillet 2021](#), les biologistes médicaux peuvent réaliser la vaccination anti SARS-CoV-2 au sein des laboratoires de biologie médicale, au même titre que de nombreux autres professionnels de santé.

Les arrêtés et décrets du 21 avril 2022 permettent l'élargissement de l'accès à d'autres vaccins aux pharmaciens d'officine, sages-femmes et infirmiers, à l'exception notable des laboratoires alors que les biologistes médicaux, naturellement compétents dans la gestion du parcours vaccinal de leurs patients, ont été oubliés dans cette liste.

Dans le contexte de la Semaine Européenne de la Vaccination, les représentants de la profession alertent le Ministère de la Santé et la Haute Autorité de Santé: il ne faut pas exclure les professionnels des laboratoires de la stratégie vaccinale !

Nous, biologistes médicaux médecins et pharmaciens, sommes des acteurs majeurs de santé publique, investis dans le champ de la prévention auprès des 500 000 patients qui poussent quotidiennement la porte au sein des 5000 sites de laboratoires en France.

Nous, biologistes médicaux, sommes des professionnels de santé ayant réalisé 9 à 10 années d'études, qui avons toutes les compétences techniques pour réaliser l'acte de vaccination dans des conditions rigoureuses d'hygiène, dans le respect de la confidentialité et des bonnes pratiques de traçabilité, conservation et élimination des vaccins.

Enfin, nous avons démontré dans le secteur public et privé, la preuve de notre efficacité et de notre agilité durant la crise du SARS-CoV-2.

Nous avons les ressources pour sensibiliser et vacciner la population, notamment pour limiter les complications provoquées par le papillomavirus et pour diminuer la morbi-mortalité des épidémies de grippe hivernales.

Afin d'augmenter la couverture vaccinale, nous appelons le Ministère de la Santé à prendre conscience de l'importance d'inclure les biologistes médicaux et leurs réseaux de laboratoires dans la stratégie nationale, et à rédiger un arrêté ou un décret en ce sens.

Syndicats de biologie médicale :

Dr Lionel BARRAND – Président Les BIOMED – president@lesbiomed.fr - 0667208188

Pr. Bruno BAUDIN - Président de la FNSBPHU – bruno.baudin@aphp.fr

Pr. Jean-Paul FEUGEAS – Président du SNMB-CHU – snmbchu@aol.com

Pr. Jean-Gérard GOBERT – Président d'honneur de la FNSBPHU – jeangerardgobert@gmail.com

Dr. Carole POUPON – Présidente du SNBH – Carole.Poupon@ch-gonesse.fr - 0676365667

Pr. Jean-Luc WAUTIER – Président d'honneur du SNMB-CHU – jlwautier@hotmail.fr

Conseil national professionnel de biologie médicale et sociétés savantes :

Dr. Isabelle AIMONE-GASTIN – Présidente du CNP de biologie médicale - i.gastin@chru-nancy.fr

Dr. Florence BRUGNON – Présidente du BLEFCO – secretariatblefco@yahoo.com

Pr. Claire LAFRASSE-RODRIGUEZ – Présidente du CNMM - claire.lafrasse-rodriguez@univ-lyon1.fr

Pr. Vincent SAPIN - Président de la SFBC - vsapin@chu-clermontferrand.fr

Pr. Franck STURTZ – Président du CNBBMM - franck.sturtz@unilim.fr

Ordre national des pharmaciens :

Dr. Philippe PIET - Président Section Biologie Médicale – ppiet@ordre.pharmacien.fr - 0678141067